

COMPTE RENDU D'INFORMATION SYNDICALE **FO** DU CSEE PNO  
REUNION EXTRAORDINAIRE DU 26 MARS 2021

Réunion hybride : présentiel et visioconférence.

Représentants de la direction :

**Phillipe BRAHAMI** (Dr région paris nord)

**Karine FLORIS** (Rrh région paris nord)

Début de séance : 9h30

En préambule,

Le secrétaire souhaite débiter la réunion sur le point abordant la fermeture de St-Ouen au regard de la situation exceptionnelle du magasin, le président et les membres du CSE E n'y voient pas d'inconvénient.

De nombreuses discussions émanant de l'ensemble des élus sur le manque de considération envers ces salariés, déjà lésés dans le PSE par rapport aux autres magasins, Les membres interpellent le président sur le laxisme et la négligence dont a fait preuve le cabinet ALTEDIA concernant l'accompagnement des salariés de St-Ouen. Les membres du CSEE proposent une commission de suivi afin de s'assurer que les employés de st Ouen bénéficient des mêmes avantages que les autres magasins tant sur le plan des PRI que sur l'accompagnement prévu dans l'accord en termes de qualité et de disponibilité.

La direction refuse mais s'engage à faire le nécessaire auprès du cabinet ALTEDIA, **FO** et les membres du CSEE demandent deux personnes supplémentaires pour les accompagner ce qui amènerait à trois le total des assistants auprès desquels les salariés pourraient se rapprocher avec une possibilité d'obtenir s'ils le souhaitent trois rdvs avant le 20 AVRIL 2021.

**FO** et les membres du CSEE rappellent au président qu'il est stipulé dans l'accord collectif un minimum de deux conseillers ALTEDIA pour la prise en charge des salariés.

**FO** souhaite une prise de rdv présentielle et non distancielle pour un meilleur accompagnement des salariés de St-OUEN, l'ensemble des élus s'associe à cette demande.

À la suite de l'appel d'une élue du CSSCT PNO présente sur le site du magasin de st-Ouen la séance est suspendue à 12h06.

De graves dysfonctionnements sont évoqués par la représentante du CSSCT, de nombreuses photos parviennent aux membres du CSEE qui confirment l'urgence à intervenir.

Le président annonce la suspension de séance et propose de fixer une prochaine date pour épurer l'ordre du jour, il demande aux membres du CSSCT s'ils le souhaitent de se rendre sur place pour évaluer les risques potentiels, **FO** et les membres du CSEE répondent par l'affirmative.